

Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Janvier 2013

NUMERO

63



DÉMONSTRATION
Broyage de végétaux



MÉDAILLE
Raymond Le Gallou



SOUVENIRS DE
GUERRE avec
Jean Le Pourhiet





Sommaire

- 03. Le mot du maire
- 04. Commission urbanisme
- 06. Commission voirie
- 07. Commission finances
- 09. Vie des écoles
- 12. Commission sport culture
- 13. APE
- 14. CCAS
- 15. Associations
- 22. Vie de la communes
- 24. Infos mairies

NUMÉROS utiles

■ Pharmacien

Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78
Un service de pharmacie de garde est organisé à partir de 19h30, le soir.
Les dimanches et jours fériés s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

■ Infirmières

Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56
Magalie Moissan, Tél. : 06 76 66 52 36

■ Médecin

Dr. Denis Savidan, Tél. : 02 96 44 70 45

■ Kiné

Audrey Faure, Tél. : 02 96 43 50 16

Dépot légal : Janvier 2013

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de Saint-Agathon.

Responsable : Alain Castrec

Membres : Sylvie Le Gallic, Laurence Le Breton, Noëlla Bertrand, Anne Marie Pasquiet, Pierrick Heurtault, Sylvia Guelou.

Photos : Mairie

Mise en page et impression :  roudenngrafik GUINGAMP 02 96 119 700

OUVERTURE de la mairie au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Tél. : 02 96 44 95 91

Fax : 02 96 44 98 68

E-mail : mairiesaintagathon@wanadoo.fr

Site : www.ville-saintagathon.fr

BIBLIOTHÈQUE municipale

Tél : 02 96 44 72 53

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h30 - 19h

Mercredi : 15h - 19h

Vendredi : 15h30 - 19h

Samedi : 9h - 12h

14h - 17h

LA POSTE communale

Agence postale

Ouverture

Du lundi au samedi de 9h à 12h.

PERMANENCE des élus

- **Lucien Mercier**, Maire,
Lundi au vendredi de 10h à 12h
- **Elisabeth Puillandre**, 1^{er} Adjointe
Finances, personnel, vie publique.
Sur rendez-vous.
- **Thierry Le Guenic**, 2^e Adjoint,
Responsable urbanisme, voirie, travaux.
Jeudi de 13h30 à 15h30
- **Aimé Robin**, conseiller délégué
Environnement et agriculture, cadre de vie.
- **Sylvie Le Gallic**, 3^e Adjointe
Responsable des sports, loisirs, associations et culture.
Sur rendez-vous
- **Alain Castrec**, conseiller délégué
Communication, culture.
- **Lionel Bihannic**, 4^e Adjoint
Responsable des bâtiments communaux, des espaces verts et du cadre de vie.
Vendredi de 13h30 à 15h
- **Isabelle Delemer**, 5^e Adjointe
Responsable des affaires sociales.
Mercredi matin
- **Anne Marie Pasquiet**, conseillère déléguée
Affaires scolaires. Sur rendez-vous.

Une permanence est assurée tous les samedis de 10h à 12h, soit par le maire, soit par un adjoint.



Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé et dans le respect de l'environnement



Le Président de la République a adressé une feuille de route aux partenaires sociaux. La négociation, entamée sur cette base, a abordé tous les sujets avec une priorité donnée à l'emploi, notamment l'emploi des jeunes (contrat d'avenir etc...), la formation professionnelle, le pouvoir d'achat, l'avenir des retraites et le financement de la Sécurité Sociale. Face à cette crise, il convient de maintenir, voir consolider, le lien entre le salarié et l'entreprise.

La promesse de créer 60 000 postes supplémentaires dans l'Education Nationale sur cinq ans, et le projet de réforme des rythmes scolaires devraient contribuer à réduire le taux d'échec à la l'issue du parcours scolaire. Nous allons devoir travailler rapidement avec nos partenaires (Enseignants, parents et personnel) pour déterminer les conditions et modalités d'application de cette réforme sans omettre sa date d'application qui ne sera pas sans obérer nos marges budgétaires.

Cette nouvelle année a vu le chantier de la salle culturelle commencer et, ce malgré les conditions météorologiques défavorables. Cet équipement, attendu depuis de nombreuses années par la population et les associations, sera opérationnel au 1er trimestre 2014. Cet outil répondra aux normes sonores et thermiques et a été conçu dans un souci sécuritaire. Aussi, permettez moi de dénoncer fermement les nombreuses et récurrentes désinformations, relayées dans la presse et autres moyens médiatiques lancées par l'association des riverains de Hent Meur et Amis qui sont sans fondements autres que leurs dires. Il apparaît nécessaire, une fois de plus, d'apporter des réponses factuelles :

Il n'existe pas de périmètre de sécurité autour de l'usine Stalaven. Le dossier de permis de construire, approuvé par les divers services étatiques, en atteste et est consultable en mairie. De même, les nombreuses questions véhiculées, par l'association, ont déjà fait l'objet de réponses directement aux intéressés, à maintes reprises soit à l'occasion de réunions soit par voie de presse.

Je demande aux élus de la minorité municipale, en toute sincérité, de se faire les avocats de ce dossier et d'être les interlocuteurs, auprès des membres de l'association, quant aux points qu'ils ont soulevés. En tout état cause, je suis disponible pour être associé à ce dialogue.

Quoi qu'il en soit, le chantier se poursuit, malgré le juste boutisme affirmé et affiché, par quelques uns.

Contrairement à ce que certains soutiennent et propagent, le travail mené par la majorité municipale n'est pas guidé par les futures échéances municipales, mais seulement par la satisfaction de l'intérêt général.

La réforme Territoriale et le volet prospectif proposé par M. Le Préfet font l'objet de nombreux débats. Malgré l'avis défavorable exprimé par bon nombre de communes, dont la nôtre, il nous faudra revoter sur le même projet de fusion intercommunal (Guingamp, Bourbriac, Belle-isle-en-Terre, Bégard et Pontrieux). Suite au scepticisme affiché par certains, quant à l'évolution des communautés de communes, des commissions se sont constituées et travaillent assidument sur les questionnements (compétences, fiscalité, statuts, finances, personnel). Elles en rendent compte au comité de pilotage, dont une des missions est la diffusion de ces réflexions auprès des élus. Un nouveau calendrier a été arrêté, où le conseil sera, à nouveau, appelé à se prononcer fin mars pour ou contre le périmètre d'intercommunalité proposé par M. le Préfet. Ainsi, au vu des résultats, la commission départementale donnera son avis et ainsi, M. Le Préfet validera ou non ce nouveau territoire de 48 000 habitants.

Bloavezh Mat. ■

→ **Votre Maire,**
Lucien MERCIER



Les élus, le personnel que je remercie pour leur travail et leur disponibilité pour mener à bien les nombreux projets réalisés et à venir, se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à ceux que vous aimez, une bonne et heureuse année 2013 et une bonne santé.

Les zones humides

La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 (Article L 211-1)

Elle définit les zones humides comme les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année".



A cette Loi s'ajoute le décret du 30 janvier 2007

Il précise les critères d'identification des zones humides qui sont "relatifs à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et à la présence éventuelle de plantes hygrophiles. En l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide".

Enfin l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 précise la liste des sols, d'habitats et d'espèces végétales typiques caractérisant les zones humides. Il indique dans son article 1^{er} que l'un des critères (sol ou végétation), s'il est rempli, suffit à définir un espace comme zone humide.

Agir pour l'équilibre des rivières.

L'atteinte du « bon état », pour 2015 défini par le Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE), passe par une amélioration de la qualité écologique des cours d'eau. Ces derniers doivent offrir les conditions favorables au développement des espèces autochtones végétales et animales.

Le développement des activités humaines a conduit à contraindre la

nature, et donc les cours d'eau, pour qu'elle s'adapte à nos conditions de vie et d'exploitation des ressources. Il s'en est suivi des modifications en profondeur de nos rivières (notion de morphologie). Ainsi, les conditions hydrologiques ont changé (régimes de crues / étiage), les ruisseaux ont souvent été rectifiés... Tout ceci a modifié en profondeur les habitats des espèces, provoquant la raréfaction de certaines d'entre elles.

Sans remettre en cause le développement économique, il convient aujourd'hui de corriger les erreurs du passé en essayant, autant que faire se peut, de recréer les caractéristiques « naturelles » de nos rivières. Il s'agira donc de leur redonner vie, ou de s'assurer que plus aucune dégradation ne sera réalisée, afin que les générations futures puissent encore bénéficier de ce patrimoine où se tapissent loutres, saumons, truites et autres anguilles... ■

Des actions ambitieuses

2015, c'est demain ! Il convient donc de ne pas perdre de temps pour retrouver des rivières fonctionnelles et veiller à ce que plus aucune dégradation ne soit tolérée.

Pour cela, il convient d'ores et déjà de mettre en place tout un panel d'actions pour améliorer les aspects liés à la morphologie des cours d'eau et réduire les impacts des activités humaines sur les

habitats naturels. Ces actions sont axées prioritairement sur la rénovation de la continuité des axes migratoires et l'équilibre de la dynamique fluviale.

Ainsi, des aménagements devront être réalisés pour permettre aux poissons (saumons, anguilles, truites...) de circuler le plus librement possible d'amont en aval et d'aval en amont. C'est là, la condition sine qua non pour

permettre l'accomplissement de leurs cycles biologiques.

Les ouvrages n'ayant plus d'usage, devront être repensés afin de libérer le transport sédimentaire, paramètre qui influence l'évolution de la forme des cours d'eau et leur équilibre. D'autres actions viseront à réduire les impacts anthropiques. Le maître mot sera d'adapter l'usage au milieu.

L'inventaire communal des zones humides

Pourquoi cet inventaire de terrains ?

- Constituer un indicateur d'état des lieux (état de référence),
 - Mettre en œuvre un programme d'actions optimisant le fonctionnement des zones humides à l'échelle des bassins versants,
 - Sensibiliser les acteurs locaux et constituer un «porter à connaissance»,
 - Identifier des sites de forte valeur patrimoniale,
- Intégrer ces zones humides recensées dans les documents d'urbanisme afin d'en assurer la pérennité.

Les inventaires de terrain sont réalisés selon les critères décrits dans le guide élaboré par le SAGE Baie de St Brieuc (validé par la CLE du 11/12/2008).

Le résultat des inventaires a été soumis à l'avis du Comité de pilotage communal mis en place par la mairie.

La cartographie fut consultable en novembre 2012 en mairie par

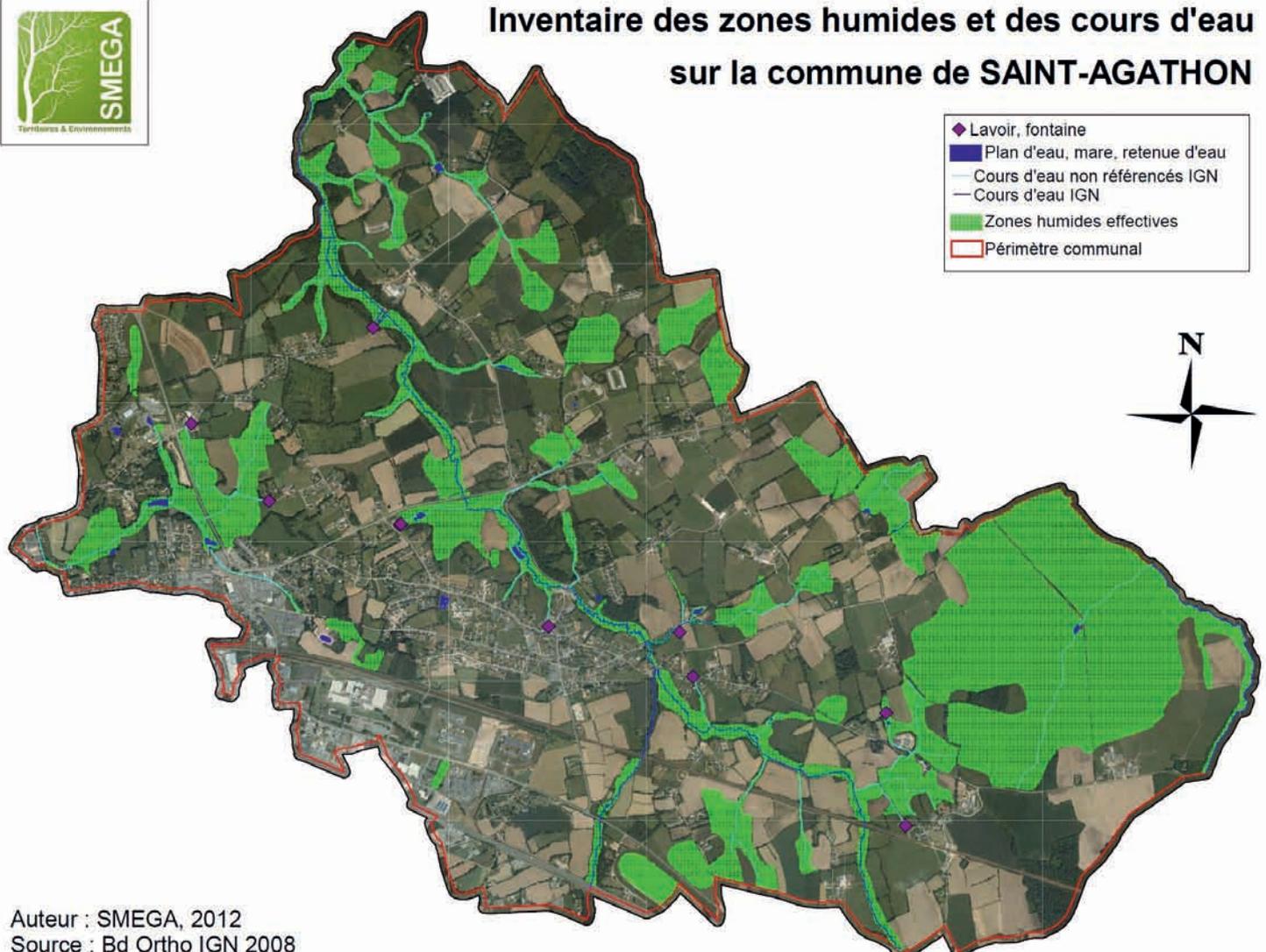
la population pour permettre aux propriétaires concernés de formuler des remarques.

Le comité de pilotage qui s'est à nouveau réuni en décembre pour examiner les points qui ont fait l'objet de contestations, se réunira de nouveau en janvier pour procéder à des nouvelles vérifications sur site.

Le Comité de pilotage proposera ensuite le résultat des inventaires au Conseil Municipal pour validation. ■



Inventaire des zones humides et des cours d'eau sur la commune de SAINT-AGATHON



Auteur : SMEGA, 2012
 Source : Bd Ortho IGN 2008

Programme de voirie 2012

Les travaux, du programme de voirie 2012, ont tous été réalisés hormis de la VC n°37 à Bel Chasse.

Le Programme a ainsi concerné la VC n°8 à Guern ar Punzo, la VC n°22 à Bel Orme, la VC n°58 de Trou An Dour, la VC n°72 de Rozen Bouard, la VC n°20 de Bellevue et chemin de Toullan.



Bel Orme



Trou an dour

C'est l'entreprise HELARY de PLOUMAGOAR qui les a réalisés pour un montant TTC de 66 253.38 €

Rue du stade

La pose des candélabres de la liaison douce a été réalisée et les travaux d'effacement des réseaux aériens de la rue du Stade vont encore se poursuivre en 2013 jusqu'au lotissement des camélias.



Liaison douce



Rue du Stade

Les résultats de 2011

*Des finances saines pour
des projets très ambitieux*

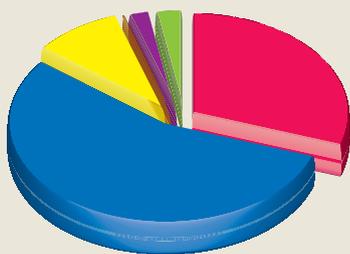
La commune gère un budget de fonctionnement avec rigueur pour dégager une capacité de financement au niveau des besoins.

En 2012 nous avons fonctionné de manière globalement comparable aux années précédentes comme en attestent les indicateurs ci-dessous.

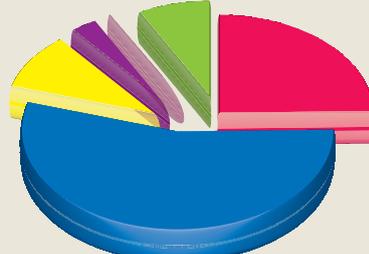
Le budget prévisionnel a été respecté. La clôture de l'exercice se fera après le 15 janvier et les chiffres seront alors disponibles. ■

DÉPENSES

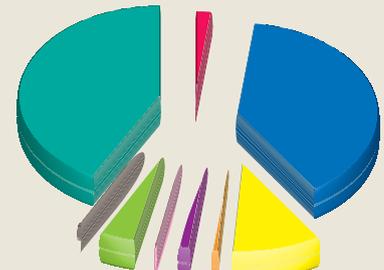
	CA 2011	CA 2012	BP 2012
■ Charges caractère général	365 606,74	303 944,29	41 185,00
■ Charges personnel	666 953,76	671 229,19	725 100,00
■ Autres Charges gestion courantes	112 610,64	118 235,45	191 300,00
■ Atténuations produits	10,00	0,00	16 150,00
■ Charges financières	27 661,41	34 630,35	23 500,00
■ Charges exceptionnelles	0,00	710,00	1 300
■ Opération d'ordre entre sections	32 408,30	93 733,06	77 835,29
■ Dépenses imprévues fonctionnement	0,00	0,00	5 000,00
■ Virement section investissement	0,00	0,00	786 062,62
	1 205 250,85	1 222 482,34	2 236 432,91



CA 2011



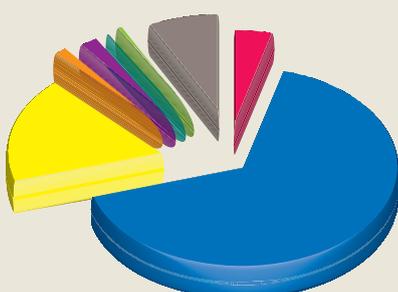
CA 2012



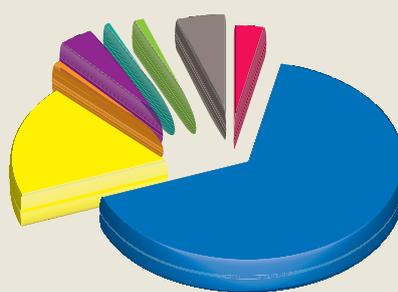
BP 2012

RECETTES

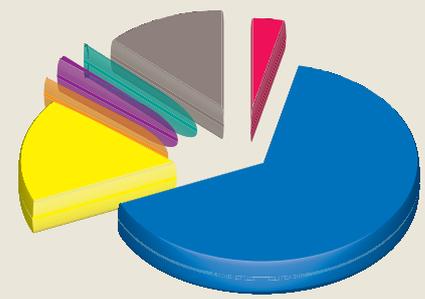
	CA 2011	CA 2012	BP 2012
■ Produits de service	93 720,21	74 342,36	84 560,00€
■ Impôts et taxes	1 419 845,30	1 367 671,48	1 444 778,00€
■ Dotations et participations	377 924,10	378 787,18	384 643,00€
■ Autres produits gestion courante	33 985,23	20 817,18	16 300,00€
■ Atténuation charges	48 725,38	85 653,26	24 000,00€
■ Produits financiers	3,26	3,78	
■ Produits exceptionnels	18 177,56	16 512,22	2 300,00
■ Opération d'ordre entre sections		29 857,12	
■ Exédent antérieur fonc. reporté	159 178,42	104 218,49	279 851,91
	2 151 559,46	2 077 863,07	2 236 432,91



CA 2011



CA 2012



BP 2012

La commune de St AGATHON a une capacité d'autofinancement qui se maintient à un niveau élevé pour la strate de commune dans laquelle elle se situe.

La commune a à ce jour une annuité de la dette de 142 640,71 en 2013,

113 917,69 € en 2014

113 682,57 € en 2015

93 121,11 € en 2016

5 676,07 € en 2017

Il est aisé de constater que la commune peut souscrire des emprunts pour un montant prévu d'environ 2 000 000 €. En effet c'est le montant d'emprunt que nous devons souscrire pour faire face aux engagements en cours et notamment la salle culturelle et la maison des associations.

Il est clair que la commune a la capacité à financer ces nouveaux investissements

Pourtant il ne faut pas perdre de vue qu'à ces investissements correspondront des charges de fonctionnement :

- 2 ETP de personnel sont prévus :
 - un technicien en charge de la gestion des bâtiments : nettoyage, maintenance, suivi des occupations...+ formation SSIAP Formation Technique Sécurité Incendie
 - un personnel chargé de la programmation et de l'animation culturelle sur l'ensemble des équipements (bibliothèque, salles...)

• Les frais de fonctionnement

- Chauffage
- Electricité
- Eau
- Maintenances
- Assurances

La réforme des rythmes scolaires va nous amener à revoir l'ouverture des écoles et des services périscolaires. Les dépenses qui y sont liées doivent également être prises en compte. Il faut bien évaluer les besoins.

Nous avons bien conscience que les gros investissements qui viennent s'inscrivent dans un contexte de

restriction budgétaire. Les collectivités sont invitées à restreindre leurs budgets tandis que l'état va réduire les dotations qu'il alloue. Si nous voulons un niveau de service élevé nous devons développer la coopération avec les communes voisines, partager des charges et des moyens en personnel pour que chaque citoyen ait le même niveau de service quel que soit son lieu de résidence sur la communauté de communes.

En faisant bénéficier les habitants de la communauté de communes de services plus élevés St Agathon s'inscrit comme un pôle d'attractivité sur le territoire. La commune aura les moyens de fonctionner pour l'ensemble de ces charges à condition de gérer au mieux des recettes que nous savons tous rares. Les impôts ne doivent pas servir de variable d'ajustement et les taux doivent donc rester stables.

Il faut faire le constat qu'une pause dans les gros investissements devra être faite pendant les cinq années à venir. ■

Le Mot de la Minorité municipale

Nous ne reviendrons pas sur ce qui a fait «l'actualité» de notre Commune au cours de l'année 2012. Les PV des Conseils municipaux ainsi que la presse locale ont restitué les échanges que nous avons eu et qui nous ont parfois opposés à la majorité municipale.

Ce que nous retiendrons **c'est une communication imprécise** sur les budgets qui vont être consacrés au financement des 2 projets prévus en 2013 : la salle culturelle, l'aménagement de l'espace de l'ancienne Mairie et la réhabilitation de l'ancienne école des garçons.

Le débat d'orientation budgétaire,

obligatoire dans les Communes de plus de 3500 habitants ne concerne pas Saint-Agathon.

Cependant nous considérons que cette «dispense» n'exonérerait pas M. le Maire et sa majorité de réunir la Commission des Finances pour débattre du plan de financement de ces projets qui vont impacter considérablement le budget communal pour les années à venir. Cette demande exprimée lors du Conseil Municipal du 24 Octobre 2012 est restée sans réponse. Il s'agit pourtant d'un exercice de «démocratie» et «de transparence» vis à vis de la population de Saint-Agathon.

Ceci nous semble essentiel et nécessaire dans une période difficile ou chaque contribuable a le droit de savoir comment sont investies les finances locales auxquelles nous participons.

En 2013 nous serons très attentifs à l'évolution des budgets consacrés à ces projets tant en ce qui concerne les investissements que des frais de fonctionnement induits.

Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2013.

→ Joël Morice,
Stéphane Fourchon,
Pierrick Heurtault

Ecole maternelle

L'école maternelle accueille cette année 80 élèves répartis en trois classes ; un nombre assez important de tout-petits doit venir compléter les effectifs de petite section au cours de l'année.

Les trois classes ont travaillé sur un thème commun, celui des couleurs, dès la rentrée des classes et jusqu'au retour des vacances de Toussaint. Différents domaines ont été abordés sur ce thème : les arts plastiques, la littérature, les poésies et comptines, les activités sportives, etc.... et la semaine du goût.

Semaine du goût à l'école maternelle :
Une couleur par jour pour découvrir de nouvelles saveurs :

- lundi jaune : miel, banane, ananas et emmental
- mardi orange : soupe au potimarron, mimolette, orange et carotte crue
- jeudi marron : gâteau "pepito", raisins secs et noisettes, crème de marron

- vendredi vert : pomme "granny", poire, soupe poireaux-pomme de terre

Le cuisinier de l'école, Daniel, a également joué le jeu des couleurs en proposant durant cette semaine une couleur par menu à la cantine (menu blanc, menu vert, menu rouge et menu orange).

Le travail sur les couleurs s'est achevé par un spectacle venu à l'école de la compagnie BILLENBOIS intitulé BOEUF MODE : ce spectacle met en scène un fermier artiste qui utilise la couleur et des oeuvres de grands peintres pour colorer les animaux de sa ferme.

Après la période des fêtes de Noël bien chargée en événements : spectacle, goûter et distribution de cadeaux par le Père Noël en personne, toute l'école maternelle va travailler sur les contes en lien avec le projet Le Printemps du Conte et de la Poésie à l'initiative de la mairie de ST AGATHON.

Nous allons accueillir un conteur Francis Delemer, auteur du conte Les aventures de Loup Gilbert.

En fin d'année, nous travaillerons sur le thème de l'eau avec l'intervention d'un dumiste et un spectacle AQUALO. Nous clôturerons l'année sur une visite de l'aquarium de Trégastel. ■



Le spectacle BOEUF MODE
de la compagnie BILLENBOIS



Noël du CCAS

L'école élémentaire

Cette année 118 élèves sont présents à l'école élémentaire et pour la première fois depuis très très longtemps un double niveau a été créé.

Nous avons commencé l'année avec de nouveaux enseignants : Mme Ballouard en CE1, Mme Landais en CE2/CM1 et M. Coatrieux en CE2/CM1 + CE2 en remplacement de Mme Ollivier actuellement en congé maternité. Mme Chochon partira également en congé maternité et sera remplacée par M. Corvez.

Les projets ont déjà commencé avec les sorties cinéma et les sorties sportives (le cross de la solidarité pour les CM1 et les CM2), un spectacle pour les CP, une visite du tri postal pour les

CE2. D'autres sorties sont également prévues, en voici un premier aperçu (qui n'est pas définitif bien sûr).

Les élèves participeront également au printemps du conte et de la poésie au mois de mars. A cette occasion des professionnels (poètes, illustrateurs...) interviendront dans les classes. Les élèves seront ensuite invités à lire leurs créations sur une scène ouverte à Saint-Agathon.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. ■

CP

- 1 spectacle avec la maternelle
- 3 sorties cinéma
- 2 sorties sportives : Tchouck-ball le 22/05 et randonnée le 18/06
- 1 exposition de peintures à Ploumagoar sur les formes géométriques

CE1

- 3 sorties cinéma
- 1 journée à l'école rurale de Bothoa

CE2

- Visite du centre de tri postal
- 3 sorties cinéma
- 1 sortie à la patinoire
- 1 sortie à la journée : planétarium + village Gaulois
- 1 rencontre entre Locminé (56) et Saint-Agathon

CE2 / CM1

- 1 cross de solidarité
- 3 sorties cinéma
- Le centre de Belle Isle en Terre ou l'abbaye de Beauport
- kayak

CM2

- 1 cross de solidarité
- 1 sortie théâtre en janvier ou février
- Sorties aviron à Tréguier
- Visite du collège en mai

la signalétique du Campus scolaire/périscolaire

L'Accueil périscolaire a ouvert ses portes le 7 Novembre 2011 ; l'extension de la bibliothèque a été finalisée en milieu de l'année 2012.

L'ensemble des bâtiments composant la structure scolaire, périscolaire est constitué de façon homogène, harmonieuse et sécurisée.

Nous avons là un véritable CAMPUS dédié à l'ENFANCE : l'école maternelle, le restaurant scolaire, la bibliothèque, l'école élémentaire et l'accueil périscolaire «La Ribambelle».

Il restait à parachever, par la mise en place de Totems adaptés et bien visualisés.

Chaque totem est constitué d'une borne de 3m50 de haut, doté de cinq lattes amovibles et directionnelles et d'un panneau représentant un enfant. Nous

avons apporté une petite connotation bretonne avec le mot Bugaleerezh (enfance).

Leur implantation se situe rue des Ecoles, à l'entrée de l'école maternelle et rue Pors ar Bornic à proximité de l'école élémentaire.

En plus de donner l'orientation de chaque bâtiment, ces totems ont pour but d'inciter et de donner envie d'accéder à ces structures dédiées à l'enfance.

Nous espérons que cette signalétique permettra de mieux cibler l'enceinte scolaire et périscolaire pour tout nouveau venu à Saint Agathon et participera de ce fait à faciliter la communication visuelle. ■



Un véritable CAMPUS dédié à l'ENFANCE

Accueil périscolaire

L'année scolaire 2012-2013 a débuté le 4 septembre dernier, la ribambelle accueille les enfants scolarisés à st Agathon depuis son ouverture.



Pour encadrer ces petites têtes blondes et brunes, nous avons une équipe dynamique qui propose des activités et jeux divers. Les enfants ont réalisé la décoration de l'accueil: empreintes mains-pieds, paons, dessins de fleurs (techniques diverses).

Suite à l'activité pliage de grenouilles, une course avec saut d'obstacle a été organisée. L'automne est arrivé, ramassage de

feuilles pour l'élaboration de panneaux, arbres qui ont servi de nichoirs pour nos hiboux.

Noël approche et avec lui tous les préparatifs: calendriers de l'aveugle, centre de table, bougies, boules, etc.

La fréquentation de l'accueil reste stable et c'est avec sérénité que toute l'équipe d'animation de la ribambelle aborde l'année 2013. ■

40 enfants ont profité du centre de loisir

Pendant les 15 derniers jours d'août, dans le cadre de la mutualisation des services, le centre de loisir de Ploumagoar a accueilli les enfants de la communauté de commune à l'accueil périscolaire de Saint-Agathon. A cette occasion, les repas étaient servis à la Résidence Beau Chêne permettant chaque midi un rendez-vous intergénérationnel.



Médaille du ministère des sports

A l'occasion de la parution du bulletin municipal de ce début d'année 2013, la commission sports/culture/vie associative a souhaité saluer le travail de Raymond Le gallou, pilier bénévole du club de tir à l'arc «arc en ciel».



Sur proposition de M. Cadot, préfet de région, Raymond s'est vu remettre la médaille de bronze du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative lors d'une cérémonie à la préfecture de Saint Briec en novembre.

La municipalité lui a remis le diplôme correspondant lors de notre traditionnelle réception annuelle des sportifs de l'année.

Cette distinction, il la doit beaucoup à son investissement au sein «d'arc en ciel» mais pas uniquement.

En effet, depuis des décennies, Raymond arpente les terrains de sports.

On l'a d'abord vu sur les terrains de foot, débutant à En avant, où il a même joué un moment donné avec une figure

du club guingampais, marcel Schmitt.

Puis il a rejoint les rangs de l'ESF foot.

Raymond a donné beaucoup de son temps et de son expérience au club de tennis de Saint agathon, au club « arc en ciel » surtout, crée au moment de l'ouverture de la salle des sports en 1994.

Bien qu'étant au club depuis le début, il n'a jamais voulu accéder aux fonctions de président préférant apporter différemment ses compétences.

Formateur, il a su transmettre aux jeunes sa passion, avec tout l'humour qui le caractérise.

Il est aussi l'homme à tout faire du club, excellent bricoleur.

Ses compétences dans l'organisation des concours sont appréciées au plus

haut niveau de la fédération. Il est membre du comité directeur de la ligue de Bretagne de tir à l'arc et co-responsable de la commission jeunesse, s'occupant également du site web master de la ligue.

Cette récompense est amplement méritée, la commission sports l'en félicite et le remercie chaleureusement pour ses dizaines d'années de bénévolat au service des clubs de la commune. ■

Bonne année sportive 2013

→ Sylvie le gallic, adjointe et les membres de la commission sports culture et vie associative



Un nouvel élan pour l'APE

L'APE, qui a bien failli mettre la clé sous la porte, est finalement repartie le 18 octobre avec un nouveau bureau

La nouvelle équipe a organisé, dimanche 16 décembre, une marche conviviale sur les routes de St Agathon, suivi du tirage au sort de l'opération « paniers gourmands ». Leur première opération s'est terminée par un pot de l'amitié.

Et le lendemain, lundi 17 décembre, l'APE a offert aux écoles de maternelle et d'élémentaire un spectacle de Noël avec « Danny » de Plélan le Petit : chansons créatives, tours de magie, jonglage et chorégraphies ont enchanté les enfants.

Vendredi 21 décembre, le père Noël était présent à l'école pour le plaisir des tous petits et des grands lors du goûter offert par la mairie.

Après ce mois de décembre bien rempli, voici les prochaines dates à retenir :

- vente de crêpes et galettes le 1^{er} février
- vide-grenier le 24 mars
- vente de pizzas courant avril
- kermesse le 30 juin

Les bénéfices de ces opérations permettront de financer les sorties pédagogiques des élèves.

Aussi nous comptons sur votre soutien et participation lors de ces manifestations.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année et une très belle année 2013 !!! ■

Nouveau bureau de l'APE

Avec une trentaine de bénévoles l'avenir de l'association de l'APE s'annonce prometteur.

Un nouveau bureau a été constitué :

Présidente : Nadine LE DIOURIS

Présidente adjointe : Annaïg THOMAS

Trésorier : Cédric HUIBAN

Trésorière adjointe : Katell BROCARD

Trésorière adjointe : Sonia LOSSOUARN

Secrétaire : Antinéa BOUHELIER

Secrétaire adjointe : Olivia CHALLONY

et 10 membres actifs qui les accompagnent dans l'aventure.



Le CCAS poursuit sa mission d'aide

Le CCAS vient de finir l'année avec la distribution traditionnelle des colis de Noël.

Cette fois-ci pas de moins de 78 colis ont été distribués tant aux personnes âgées vivant en structure (Résidence Beau Chêne, les Hortensias, foyer de Pommerit le Vicomte et Bégard...) qu'aux personnes seules ou en couple ayant plus de 80 ans et n'ayant pu assister au repas des anciens du 11 novembre.

Et l'année 2013 devrait être riche en événements particuliers à commencer par un spectacle le dimanche 17 février sur la différence avec Gilles Le Druillennec, infirme moteur cérébral à la vie riche et bien remplie... Vous y serez conviés à 15h30.

Le CCAS poursuivra sa mission d'aide aux personnes les plus démunies ou rencontrant des difficultés passagères, d'aide aux familles en participant au dispositif « Actions Familles » mené en partenariat avec le CCAS de Guingamp et le centre social (vacances et sorties familiales).

Le CCAS rencontrera aussi des associations subventionnées comme par exemple La Maison des Familles de St Briec ou ALMA22 pour faire connaître leurs missions. Avec l'association JALMALV rencontrée en novembre 2012, nous organiserons une information au public suivie de la projection d'un petit



Hommage au doyen Jean Le Pourhiet, 95 ans

documentaire, la date restant encore à déterminer.

En 2013, le CCAS continuera aussi l'accompagnement des Jardins Partagés à Rozambouard en permettant l'intervention de l'animateur nature Jean-Marc Edet une fois par trimestre et ce aussi en direction de toute la population (comme par exemple la conférence du 17 novembre 2012 qui a réuni une quinzaine de personnes).

Toutes ces actions doivent servir à développer le lien social et la solidarité nécessaires au bon fonctionnement de notre

société et à la vie de notre commune, nous espérons grandement qu'elles rempliront ce rôle.

Au nom de tous les membres du CCAS, bonne et heureuse année 2013 ! ■



Gilles Le Druillennec



Anniversaire de la doyenne, Simone Simon, 97 ans

Les Jardins Partagés se portent bien

L'Association Le jardin Au Bout du Chemin a effectué son assemblée générale le 6 octobre dernier. Elle comporte maintenant 17 adhérents tous investis dans leur parcelle et la parcelle collective de dorénavant 150 m².

Le 13 octobre un chantier de débroussaillage a eu lieu. Les jardins respirent !

Tronçonneuses, faucilles, débroussaillieuses, sécateurs et petites mains allaient bon train pour donner de l'air au talus et aux parcelles.

Les travailleurs ont apprécié la soupe populaire de Michèle, la salade de Katell et autres ingrédients délicieux apportés par les différents convives. L'opération sera à renouveler sans aucun doute.

Quelques jours après sur ce talus, un cognassier a été replanté. Le néflier planté l'année dernière a donné ses premières fruits, de quoi faire un pot de confiture que les jardiniers partageront lors d'une rencontre.

Des conseils avisés de Jean-Marc Edet, l'animateur nature, ont été prodigués tout au long de l'année et en particulier le 17 novembre sur la biodiversité et l'entretien durable des jardins. Cette animation a été suivie d'une potée organisée pour les adhérents et a réuni 25 convives.

Des toilettes sèches seront installées les 23 et 24 mars prochain lors d'un nouveau chantier organisé. Des portes ouvertes sont prévues le dimanche 2 juin jour de la Rando Froot Nature avec au programme un circuit pour les randonneurs et les marcheurs de marche nordique autour des jardins partagés et un accueil convivial réservé à tous les participants.

Enfin, les jardiniers se retrouveront autour d'un barbecue le 28 juin. ■

*Portes ouvertes le
dimanche 2 juin 2013*



Le Printemps du Conte et de la Poésie



Un collectif composé de conteurs, poètes et élus municipaux a décidé d'organiser, avec le soutien actif de la Municipalité, une manifestation autour du conte et de la poésie.

Ainsi est né Le Printemps du Conte et de la Poésie qui se déroulera les 15, 16, 17 mars. Pendant Cette manifestation labellisée «Printemps des Poètes», des conteurs, des poètes locaux ou d'envergure nationale interviendront de différentes façons pour présenter leurs œuvres.

Louis CAPART, auteur compositeur, interprète entre autre de «Marie Jeanne Gabrielle» et Laurence MEILLAREC, dite LÉA, ancienne pianiste et choriste de Glenmor ouvriront le bal, dès le vendredi soir au cours d'une soirée cabaret.

Le lendemain, Maggy Tourette-Bézert, Thierry le Pennec et Michèle Gautard prendront possession de la Bibliothèque pour nous faire vivre leur poèmes, tandis que Vassili Ollivo, Patrice Olivo et Mario Urbanet emmèneront les spectateurs dans le

monde fabuleux des contes. Les plus petits pourront suivre les tribulations de loup Gilbert et la sorcière Citrouille. La compagnie du Buzug Gourmand enchantera petits et grands.

Des ateliers de créations poétiques, des ateliers d'écritures, des scènes ouvertes permettront à chacun de s'exprimer en vers ou en prose.

Le dimanche, un salon d'exposition vente réunira auteurs et éditeurs qui se feront un plaisir de dédicacer leurs livres.

Clotilde de Brito et Hervé Éléouet déambuleront pendant ce temps dans les allées et dans les rues du bourg pour nous écrire et nous souffler des vers... tandis qu'au Karin's bar, on cherchera des vers sous les verres....

Le programme détaillé paraîtra juste avant les vacances scolaires de février. ■



Contact

Mairie de St Agathon
3, Place du Bourg
22200 SAINT AGATHON

Courriels :
mairiesaintagathon@wanadoo.fr
idelemer@orange.fr

*Des conteurs et des poètes
présenteront leurs œuvres.*



Saint-Agathon
15, 16 et 17 mars 2013
Le printemps
du conte
et de la poésie

Invités d'honneur
Maggy Bézert-Tourette et Thierry Le Pennec



Avec le soutien de la Mairie de
Saint-Agathon 22200

Le club du Bon temps

Le club se reunit tous les mercredi après midi, joue aux boules, aux cartes, ou va à la marche.

**Nous comptons
110 adhérents.**

Au mois de février, avril, septembre et novembre il y a un repas à prix coutant.

En mars un repas en l'honneur des 80 ans de l'année.

En juin un repas de fin de saison et en décembre le repas de Noël servi par un traiteur avec participation financière du club.

Toutes les fin de mois nous marquons les anniversaires en offrant une petite friandise. Tout ceci peut être réalisé grâce aux bals que nous organisons et avec la subvention de la municipalité ■



En Bout de Table, pour une cuisine récréative



L'association En Bout de Table entre dans sa sixième saison avec des participants toujours aussi enthousiastes.

L Cette année, un cours de cuisine hebdomadaire s'est ouvert, tous les mardis de 14h00 à 16h30. Ce rendez-vous est proposé par Hugues ROUSSEL, chef expérimenté, qui enseigne les bases culinaires à une dizaine d'adhérents. Le cours se déroule en petits groupes, chacun a sa tâche et tourne sur les activités. L'équipe pouvant aller jusqu'à 16, il reste donc encore quelques places. Les thèmes sont divers, toujours liés à un savoir faire : les bases sur les sauces lors de la préparation d'une cotriade, les pâtes à travers l'élaboration d'une Tatin, le désossage des volailles à l'occasion de la composition d'une roulade de coquelet à la sauce d'estragon ... mais aussi la préparation du foie gras et de la bûche, sur la demande des adhérents.

L'adhésion est de 120 euros à l'année ; elle comprend : l'adhésion à En Bout de

Table, la gratuité des ateliers du samedi, l'Assurance, les fournitures et certains ingrédients du cours, l'amortissement du matériel et la prestation de Hugues.

Les cours acceptent des participants non-adhérents, à titre exceptionnel (10 euros de participation leur seront demandés).

Les ateliers du SAMEDI, se dérouleront les samedis - 12 Janvier : galette des rois, pour les enfants ; apéritif dînatoire, pour les adultes - 09 Février : crêpes, pour les enfants ; Cuisine chinoise, pour les adultes - puis les 13 Avril et 01 Juin, dont les thèmes restent encore à définir.

Le montant de la participation s'élève à 8 euros par séance, pour les adultes (les ingrédients sont apportés par les participants) et 5 euros pour les enfants (les ingrédients sont fournis en partie par l'association). ■



Contact

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations, un essai, un cadeau ou une inscription :
asso.enboutdetable@laposte.net
ou enboutdetable.blogspot.fr
ou encore par téléphone au
02.96.44.74.55 (c/B.Roehrig).

Ecole de foot



Pour la saison 2012 – 2013, 73 enfants fréquentent l'école de foot de l'ESF.

Les jeunes footballeurs sont répartis dans différents groupes avec un référent pour chaque groupe.

Catégorie	U6	U7	U8 - U9	U10 - U11	U12 - U13
Référent	Hervé Lossouarn	Stéphane Gorégues	Stéphane Falézan	Goulven Bahezre	Pierrick Heurtault
Autres éducateurs	Jean-Louis Herviou Yann Isaac	Samuel Richeux	Patrick Coat Christophe Coatrieux	David Kerambrun René-Marc Etesse	

Les entraînements se déroulent le samedi pour tous les groupes :

- le matin de 10 h 30 à 12 h pour les U6.
- à partir de 14 h pour toutes les catégories U7 à U13.
- les groupes U10 – U11 et U12 – U13 ont également un entraînement le mercredi de 16 h à 17 h 30

Différents rencontres sont organisées régulièrement avec les clubs du bassin de Guingamp pour les catégories U10 à U13.

Pour les catégories U7 – U8 et U9, des plateaux (jeux et rencontres) sont organisés avec d'autres écoles de foot une fois par mois.

Pour cette saison, l'association de 5 sponsors a permis d'offrir à chaque enfant un coupe-vent.

Comme chaque année, il faut noter la bonne participation de l'école de foot



Les U10 – U11 au tournoi du Téléthon

de Saint-Agathon au Téléthon au parc de Kergoz. En effet 8 équipes de jeunes footballeurs des catégories U7 à U11 étaient présentes.

D'autre part une équipe U11 se rendra à Kergoz le samedi 23 février pour participer à la 7^{ème} édition du challenge

Coco Michel dont l'ensemble des bénéfices de cette journée sera reversée à une association qui vient en aide aux enfants d'Haïti.

En fin de saison, tous les jeunes footballeurs participeront à différents tournois. ■



La remise des coupe-vents

Le club de marche Nordique

Un nouveau circuit à été mis en place à St Agathon

Le club est dans sa troisième année et nous avons toujours autant d'inscrits :
86 personnes à ce jour.

Nous comptons 9 encadrants dont 7 formés par Gérard Bernabé, formateur fédéral de la marche nordique ; ils ont obtenu un diplôme de formateur initiateur.

Certains d'entre eux ont participé également à des stages de secourisme à la caserne des pompiers de Guingamp. D'autres sessions suivront.

Notre cotisation est maintenue à 50 euros et les cours se déroulent les Lundi matin, Mercredi après-midi, jeudi matin et dimanche matin.

La marche n'est pas pratiquée pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

En plus des anciens circuits, un nouveau a été mis en place à St-Agathon, ce qui nous permet de rester sur la commune.

Nous prévoyons un week-end à Trégunc (29) les 6 et 7 Avril 2013 et une journée à Bréhat le 9 Juin.

Nous participerons bien-sûr aux manifestations de la Ligue Contre le Cancer, à la Rando Muco et à la 1/2 journée Froot Nature du 2 Juin.

"Bonnes fêtes à tous." ■



Contact

Vu le nombre important d'adhérents, nous souhaiterions trouver un encadrant supplémentaire ; les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès des membres du bureau qui se compose comme suit :



Co-présidentes :

Brigitte LE GUENIC - 06 30 38 40 78

Laurence LE BRETON - 06 83 19 82 38

Vice-président :

Alain PUILLANDRE

Secrétaire :

Isabelle DELEMER

Secrétaire-Adjointe :

Géraldine COURSIN

Trésorière :

Laurence RETY

Trésorier-Adjoint :

Claude TYRANT



Education activités canines

Le club EAC est ouvert tous les samedis de 16 h à 18 h et tous les dimanches de 10 h à 12 h.

L'activité principale est l'éducation et la sociabilisation de toutes races de chiens. C'est ainsi que nous allons du Yorkshire terrier 25 cm au garrot jusqu'au St Bernard 75 cm au garrot. L'éducation s'applique à tous les chiens et commence à 2 mois.

→ L'Ecole des Chiots

→ L'Education Canine

→ L'Attelage canin

→ L'Agility



*Christiane au Concours National France, en technique.
(Championnat de France, novembre 2011)*

Pratique

Cours le samedi de 16 h à 18 h
et le dimanche de 10 h à 12 h.

Tous les chiens sont acceptés et éduqués.

Cotisation pour l'année :
90€+ la licence SCC (12€).

RENSEIGNEMENTS : Yannick TOINEN : 02 96 44 94 01

Les nouveaux habitants



Les randonneurs du Frouit



Les randonneurs du Frouit affichent une belle santé en cette fin de saison, avec une participation régulière pour les randonnées hebdomadaires, dans une ambiance faite de bonne humeur et de convivialité.

Les marcheurs ne ratent jamais l'occasion de participer aux animations communales ;

Le 3 juin dernier ils ont marché pour la Rando Nature au bénéfice de « Leucémie Espoir Céline et Stéphane » et « François Aupetit » (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin). Nouveau rendez-vous : le 2 juin prochain.

Un week-end à Belle-ile-en-mer

Du 17 au 20 mai, les randonneurs ont sillonné les chemins côtiers borbant l'île, tout en admirant les magnifiques panoramas.

Le prochain séjour est prévu début juin 2013 à Sulniac à proximité du golfe du Morbihan.

En attendant cette belle sortie, nous marchons sur les chemins du

département et alentours, les sorties sont prévues toutes les semaines : un dimanche sur 2, un lundi sur 2 et tous les mardis après-midi pour les personnes désireuses ne pas faire de longues randonnées. ■

→ Pour les nouveaux adhérents, s'adresser au 02 96 44 72 42

ou 06 64 39 89 12

Site internet :

randonneursdufrouit.over-blog.fr



Les enfants nés en 2011 ont reçu un rosier d'Antan



Un rond point pour le devoir de mémoire



En présence du président départemental Joseph GOT, et des élus, l'association Saint-Agathon-Ploumagoar de la FNACA, présidée par Gilbert TINEVEZ a inauguré le rond point du 19 mars 1962 situé à Bellevue.



Comité d'Animation – Froot Nature



Le Comité d'Animation, la marche Nordique et la randonnée ont remis un chèque de 400 €, recette de la randonnée Froot Nature édition 2012, aux représentants des associations François Aupetit et Leucémie Espoir. Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche matin 2 juin 2013.

Un coup de pouce financier à 3 associations

Le Club Initiatives de la Banque Populaire de l'Ouest présidé par Francis Delemer a remis un chèque de 600 € au président des « Jardins au bout du Chemin » ce coup de pouce va permettre à l'association de s'équiper en matériel de jardinage.

Effacement de réseaux



Dans le cadre de la première tranche du réaménagement de la rue du Stade et de Toullan, La première tranche consiste à effacer les réseaux rue du Stade. Les travaux de ce programme devraient s'étaler sur 3 excécis.

Mutualisation achat d'un traceur



Un traceur a été acheté entre 4 communes (Ploumagoar, Pabu, Grâce, et Saint-Agathon) cet outil est utilisé par les services techniques en binôme. Hervé Sébille et Philippe Lobry (Pabu) reprennent le marquage au sol dans les rues de Saint-Agathon.

Les mains vertes récompensées



L'édition 2010 du concours communal des maisons fleuries a vu récompenser les 10 candidats inscrits. A noter que Monique Le Bras a obtenu un prix départemental dans la catégorie Façade. Les encouragements des élus à Jean-Yves Laigneau (Façade), Marie Joseph Coatrieux (Façade et jardin) ; Monique Le Bras (Façade) et Gilles Le Guyader (Ferme, manoir et parc). La commune s'est vue décerner le prix du Pays d'Accueil, 3° prix des villages fleuries (Plus de 2000 habitants)



Les médaillés du travail à l'honneur

Les lauréats de la médaille du travail 2012 ont été honorés par la mairie au cours d'une cérémonie conviviale. Des médailles d'argent pour 20 ans à Patrick Le Flohic, Philippe Caillarec, Denis Diridollou, Gilles Le Guillou, Cécile Thépot, Stéphane Tilly, Fabienne Fraval et Jeannine Perrot ; Médailles de Vermeil à (30 ans) Thierry Maros, Annie Thoraval, Marianne Bénech, Bruno Héry, Michel Puissant, Patrick Coat et Patricia Hazard ; Médailles d'or (35 ans) Annie Thoraval, Armelle Cloares, Claudie Le Diouron, Yveline Remond, Hervé Noirot, Philippe Remond et Lionel Rolland ; Christian Cabec a, lui, reçu la médaille grand or pour 40 ans de travail.



Groupe celtique asturien

A l'occasion du festival de la Saint-Loup, le groupe celtique asturien Banda de gaïtas, originaire de Avante Cuideiro, a offert une magnifique prestation sur le parvis de la mairie.

Déjà auteur de trois albums et habitué des tournées européennes, le groupe, constitué d'une cinquantaine de membres - dont 22 présents pour ce voyage en Bretagne - a enchanté les spectateurs ■



Infos diverses

→ Recensement militaire

Tous les français (filles et garçons) ont l'obligation de se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir de la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent présenter le livret de famille et leur carte d'identité.

→ Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 1er janvier 2013, les Mairies ne délivrent plus les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager. Un mineur français peut voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans les pays de l'Union Européenne, passeport dans les pays hors Union Européenne).

Déchetterie de Pont Ezer

Jours et heures d'ouverture

Hiver : (novembre à mars)
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
8H30 à 12H00 et 13H30 à 17H00

Été : (avril à octobre)
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
8H30 à 12H00 et 13H30 à 17H45

Tarifs 2013

SALLE DES FÊTES

(tables pour env. 112 pers. : 15 tables x 8 pers. + 3 tables de 12 pers.
env. 100 chaises + 46 bancs) contenance : 175 pers. assises

Commune

- Apéritif ou soirée dansante : 52.50 €
- Buffet campagnard ou repas soirée : 86.85 €
- Repas midi et soir : 131.30 €
- Réunions diverses : 52.50 € - Chauffage en option : 40.40

LOCATION DE TABLES

(retrait entre 16h et 17h le vendredi à l'atelier)

- Table de 2 mètres - 8 pers. (avec 2 bancs) : 4.70 €

→ Etat civil 2012

22 naissances – 7 mariages – 25 décès

→ Ramassage de la ferraille

Il a lieu le premier lundi de chaque mois pair. Inscription à faire en Mairie.

Calendrier des fêtes

JANVIER

- 6 Randonneurs
Assemblée générale + Galette
- 8 Relais paroissial - Galette
- 11 Vœux de la Municipalité aux associations et à la population à 19h
- 12 En Bout de Table (E.B.T.)
Atelier cuisine
- 17 Comité d'animation - galette
- 28 ESF GYM - galette

FEBVRIER

- 2 Attelage Canin
Assemblée générale
- 9 E.B.T. - Atelier cuisine
- 17 CCAS - Spectacle

MARS

- 15,16 et 17 Printemps des Poètes
- 24 Parents d'Elèves - Vide grenier

AVRIL

- 5 et 6 Attelage canin
championnat de Bretagne
- 13 E.B.T. - atelier cuisine
- 14 Art et création - Foire aux peintres

JUIN

- 2 Journée « Froot nature »
Rando VTT
- 23 et 24 Comité d'animation - Fête
- 29 E.B.T. - atelier cuisine
- 30 A.P.E. - kermesse

SEPTEMBRE

- 1 Randonneurs - Rassemblement

OCTOBRE

Semaine du goût

NOVEMBRE

- 30 SEL - Assemblée générale

DECEMBRE

Téléthon

Dons du sang

650 dons de sang sont nécessaires chaque jour en Bretagne.

70 hôpitaux et cliniques sollicitent chaque jour l'EFS Bretagne pour recevoir du sang.

30.000 malades sont transfusés chaque année en Bretagne.

A Guingamp, en 2012, lors des 6 collectes de sang qui ont eu lieu au Centre Social, près de 1.600 candidats au don de sang sont venus faire ce geste pour sauver des vies. Au nom des malades, l'Association pour le don de sang bénévole de Guingamp et l'Etablissement Français du Sang de Saint-Brieuc vous adressent un grand merci à tous.

En 2013, il y aura encore des besoins supplémentaires de l'ordre de 3 %, dus notamment à l'allongement de l'espérance de vie de la population. Cette augmentation des besoins en produits sanguins est constante depuis 5 ans.

On sait qu'on pourra encore compter sur la mobilisation des donneurs habituels. Mais les nouveaux donneurs seront aussi les bienvenus. On peut être candidat au don de sang si l'on est âgé de 18 à 70 ans et que l'on est en bonne santé. Pour une première fois, il suffit de se présenter sur le lieu de la collecte muni d'un document d'identité.

En 2013, les médecins et infirmières de l'Etablissement Français du Sang vous accueilleront au Centre Social, rue Hyacinthe Cheval à Guingamp, suivant le calendrier ci-après :

14-15 janvier	18-19 mars
21-22 mai	22-23 juillet
16-17 septembre	18-19 novembre